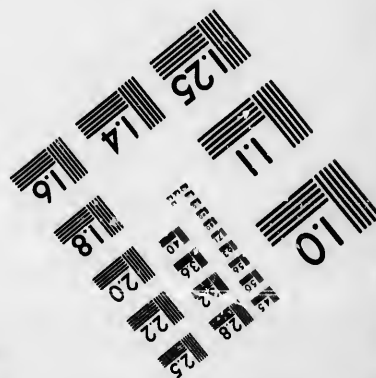
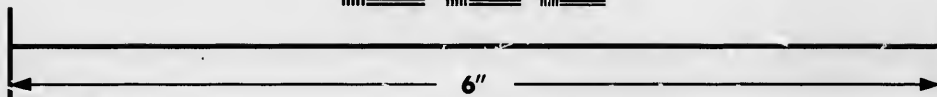
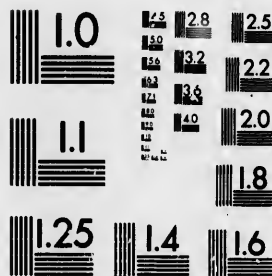


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming.  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

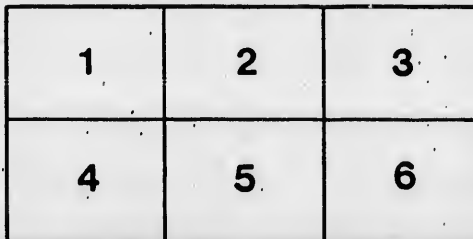
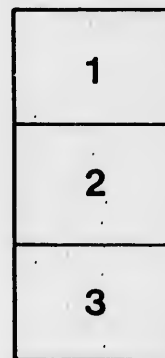
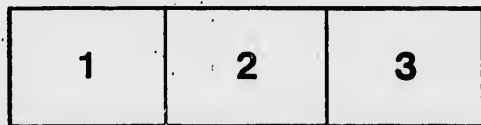
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminent soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
to

pelure,  
n à

32X

2 Juni 1859

**MANDEMENT**  
**DE MONSIEUR J. C. PRINCE,**  
**EVEQUE DE ST. HYACINTHE,**

PUBLIANT L'ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX, ET ORDON-  
NANT DES PRIÈRES POUR LA PAIX.

**Jean Charles Prince,**

Par la Grace de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque de  
**ST. HYACINTHE, &c., &c., &c.**  
AU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET AUX FIDÈLES DE  
NOTRE DIOCESE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE  
SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

*Itaque*

Un cri de guerre, sorti du Piémont, a retenti dans toute l'Eu-  
rope et s'est bientôt fait entendre jusque dans le nouveau monde.  
Une parole de paix, prononcée par le Vicaire de Jésus-Christ, est  
aussitôt partie de Rome et doit se faire entendre plus forte dans  
les deux mondes, pour pacifier l'univers.

Nos Très-Chers Frères, votre Evêque est aujourd'hui, comme  
hier, l'écho fidèle de ce Pasteur Suprême; et Nous Nous hâtons  
de tomber à ses genoux pour écouter, avec lui, le cantique que  
l'armée des Anges ne cesse de répéter depuis la naissance du Roi  
Pacifique: *Et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. Sur la terre,  
paix aux hommes de bonne volonté.* (St. Luc. X. 5.)

Quand Jésus-Christ ressuscite, Il n'a point de meilleur salut à  
donner à ses frères que cette parole céleste! *Que la paix.....  
soit avec vous!* (St. Jean. XX. 19. 21.) Quand  
Jésus-Christ monte au ciel, il répète encore pour gage de son amour:  
*Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis: Je vous laisse la paix,  
je vous donne ma paix!* (St. Jean. XIV. 27.)

Pourquoi donc ce cri de la guerre? Et d'où est parti cet appel  
à la mort, que nous avons tous entendu répéter? Ce cri est sorti  
de la bouche d'un roi excommunié, et il a été articulé et reproduit  
par un ministre qui est sous l'anathème. Le Roi de Piémont et

de Sardaigne et son Ministre Cavour, persécuteurs de l'Eglise depuis plus de dix ans, ont été dénoncés, sinon nommément du moins par le fait, comme encourageant l'anathème de Dieu, dans deux Consistoires consécutifs, tenus par le Souverain Pontife actuel, par l'Immortel P1E IX ! P1E IX, cette victime vivante des complots de l'enfer contre le Siège Apostolique et l'objet constant de la haine des hérétiques, des impies et des révolutionnaires, de tous les pays et dans tous les continents.

Aussi, voyez avec quel délirant plaisir tous les partisans du désordre applaudissent à ce signal infernal ! Lisez les insultants articles des journaux de la démocratie et de l'irréligion contre le Pape, contre les Souverains et contre tous les amis de l'ordre et de la paix !

Vous vous étonnerez peut-être, N. T. C. F.; et Nous Nous étonnons avec vous de voir l'Empereur actuel des Français se coaliser avec la coupable Sardaigne, pour combattre l'Empereur très-chrétien et très-religieux de la catholique Autriche ? A cet étrange et incompréhensible événement, Nous n'avons qu'une courte réponse à vous faire : *Attendez le dénouement.*

Quand Louis Napoléon, alors Président de la République française, envoyait ses troupes à Rome, en 1848, pour y rencontrer les révolutionnaires de l'Italie, il ne songeait guère à y combattre pour le Pape. Cependant l'armée française cette fois là, rétablit le St. Père sur son Siège, et expulsa de la Ville Sainte cette horde de bandits et de profanateurs. Qu'en sera-t-il en 1859 ? L'histoire nous le dira.

Mais prions et espérons.....car notre Pontife bien-aimé, le Pape de la Très-Sainte Vierge, P1E IX vient d'adresser à tous les Evêques, Archevêques, Primats et Patriarches de la Chrétienté l'expression de sa douleur et la demande de nos prières.

Dans sa Lettre Encyclique donnée à Rome, près St. Pierre, le 27 avril 1859, le Très-Saint Père nous dit : "Pressé par les sentiments particuliers et paternels de Notre amour et de Notre sollicitude, surtout à l'égard des peuples catholiques, Nous ne pouvons pas cesser de prêcher la paix ; et Nous appliquant de toute la force de Notre esprit à inculquer à tous les peuples mêmes de Notre divin Sauveur, Nous répétons sans fin : *Pax vobis ! Pax vobis ! La paix entre vous.*"

C'est avec ces paroles d'union et de charité, que ce Pontife magnanime, nous faisant participer à sa sollicitude universelle, Nous annonce qu'il a déjà prescrit des prières publiques dans tous les Etats-Romains et qu'il Nous invite à y prendre part en Nous disant :

“ Nous vous demandons par cette Lettre, Vénérables Frères, de vouloir bien, suivant les inspirations de votre zèle pour la Religion, ordonner le plutôt possible des prières publiques dans vos Diocèses, afin que les fidèles confiés à votre sollicitude, après avoir imploré le secours de la toute puissante intercession de la Très-Sainte et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, priant avec ardeur et suppliant le Très-Haut, dont la miséricorde est inépuisable, de daigner, par les mérites de son Fils unique, Notre Seigneur Jesus-Christ, détourner de nous sa colère, faire cesser ces guerres dans toute l'étendue du monde, éclairer des rayons de sa grâce divine les esprits des hommes, remplir leurs cœurs de l'amour de la paix chrétienne, et faire par sa vertu souveraine, qu'étant tous établis et enracinés dans la foi et la charité, s'appliquant à mettre en pratique ses saints commandements, demandant d'un cœur contrit et humilié le pardon de leurs péchés, s'éloignant du mal et faisant le bien, ils suivent en tout les voies de la justice, soient pénétrés les uns pour les autres d'une charité permanente, et obtiennent ainsi le bienfait d'une paix féconde en fruits de salut avec Dieu, avec eux-mêmes et avec les autres hommes. ”

Hâtons-nous donc, N. T. C. F. de joindre nos plus ferventes prières à celles de notre très-bon et très-saint Père, à celles de toute l'Eglise.

En conséquence le St. Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o. Il se fera dans toutes les Eglises et Chapelles de Notre Diocèse, à la suite de chaque messe qui s'y célébrera, ou au moins à la messe principale, des prières à l'intention susdite de Notre Saint Père le Pape. Ces prières seront : Les Litanies de la Très-Sainte Vierge, et le suffrage *Da pacem, Domine*, avec le verset et l'oraison qui y correspondent, et les oraisons de la Ste. Vierge, de St. Joseph et pour l'Eglise.

2o. Ces prières seront récitées ou chantées, suivant la facilité des lieux et la solennité que MM. les Curés pourront y donner, et cela jusqu'à nouvelle direction de Notre part.

3o. Nous autorisons trois saluts et bénédictions du St. Sacrement pendant le mois, au choix de MM. les Curés, surtout s'ils y célébreraient comme un *Triduum* d'exercices publics à l'intention d'y faire gagner plus efficacement l'Indulgence plénière.

Pour vous porter à répondre avec plus de zèle et de fidélité aux vœux et aux désirs de N. S. P. le Pape et à Notre présent Mandement, apprenez, N. T. C. F. qu'il a plu à Sa Sainteté d'ouvrir le

trésor des grâces célestes dont le Très-Haut lui a confié la dispensation pour en répandre sur nous les richesses.

Dans cette même Encyclique qu'il nous adresse, le Souverain Pontife accordé, dans la forme accoutumée, une indulgence de trois cents jours à chaque fois que les fidèles assisteront à ces prières que Nous venons de prescrire, et qu'ils les feront avec dévotion. De plus, pendant le temps que dureront ces mêmes prières, il accorde une Indulgence plénière, une fois, le jour ou après avoir été purifiés par le Sacrement de Pénitence et fortifiés par la Sainte Eucharistie, vous visiterez religieusement quelque Eglise ou Chapelle, et y adresserez à Dieu de pieuses prières à la même intention.

Telles sont, N. T. C. F. les propres expressions qu'emploie N. S. P. le Pape en nous accordant ces précieuses faveurs.

Enfin, il Nous est doux de profiter de cette première occasion pour vous transmettre les sentiments d'amour et de bienveillance que **PRE IX** ressent pour nous tous. "Recevez, nous dit-il, pour gage de Notre affection la Bénédiction Apostolique, que Nous vous donnons du fond de Notre cœur, à vous-mêmes, Vénérables Frères, et à tous les fidèles, clercs et laïques, confiés à votre sollicitude."

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises paroissiales, et en chapitre dans les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe sous Notre seing et secan et le contre-seing de Notre Secrétaire en la Fête de l'Ascension de Notre Seigneur le deux Juin mil huit cent cinquante neuf.



† **J. C. EV. DE ST. HYACINTHE.**

PAR MONSEIGNEUR,

**L. Z. MOREAU Ptre. Secrétaire.**



